

Colmar, le 15 janvier 2019

## **Animations été 2019** **Lancement des pré-inscriptions le 4 février**

Du 8 juillet au 1<sup>er</sup> septembre 2019, pendant les vacances scolaires d'été, Colmar Agglomération propose un grand choix d'activités sportives et culturelles pour les jeunes. L'offre s'adresse aux jeunes des 20 communes du territoire, mais également à ceux issus de la grande couronne colmarienne. Des dizaines d'associations se mobilisent aux côtés de Colmar Agglomération pour proposer une pléiade de stages : disciplines sportives traditionnelles, activités de pleine nature, activités manuelles, artistiques, cérébrales ou purement récréatives.

Pour y accéder, le jeune doit être né entre le 1<sup>er</sup> janvier 2001 et le 31 décembre 2014. Ses parents doivent le pré-inscrire selon les modalités détaillées ci-dessous, **sachant qu'une pré-inscription n'oblige pas à une inscription.**

### **Pré-inscriptions entre le 4 février et le 26 avril 2019**

Pour les familles résidant dans l'une des 20 communes de Colmar Agglomération :

- en priorité sur [www.agglo-colmar.fr/animations-ete](http://www.agglo-colmar.fr/animations-ete)
- ou auprès de la mairie de la commune de résidence.

Pour les familles qui ne résident pas dans l'une des communes de Colmar Agglomération :

- en priorité sur [www.agglo-colmar.fr/animations-ete](http://www.agglo-colmar.fr/animations-ete)
- ou à la direction des sports de la Mairie de Colmar

À l'issue de la période réservée aux pré-inscriptions, un tirage au sort informatisé aura lieu mi-mai pour déterminer l'ordre dans lequel le jeune pourra définitivement s'inscrire et donc, choisir ses activités dans le catalogue proposé. Le tirage au sort n'exclut personne : il détermine simplement l'ordre de passage durant les premières journées d'inscription. Au final, tous les jeunes préinscrits sortiront du tirage au sort et pourront s'inscrire définitivement s'ils trouvent une activité à leur goût dans le catalogue.

Ensuite, les inscriptions définitives se dérouleront à la Maison des Associations :

- mardi 4, mercredi 5, jeudi 6, vendredi 7 juin de 17h à 20h30
- samedi 8 juin de 9h à 20h.

A partir du 12 juin, et durant tout l'été, les inscriptions se poursuivront directement à la Direction des sports pour les demandes supplémentaires.

**Pour toute information complémentaire : 03 89 20 67 93**

### CONTACT PRESSE

Lucie HAMON  
03 69 99 56 21 - 06 99 02 64 33  
lucie.hamon@colmar.fr